

FAITS DIVERS-JUSTICE

faits-dj.union@sonapresse.com

Faits du week-end

VIOLENTÉ PAR SA CONCUBINE, IL PORTE PLAINTE

AU 1er campement, à Akanda, un homme de nationalité burkinabé, la cinquantaine, violenté par sa concubine de nationalité gabonaise, a décidé de porter plainte pour dénoncer les violences dont il est régulièrement l'objet de la part de cette dernière. En couple avec la dame âgée de 33 ans depuis 8 ans, il dit subir quotidiennement des humiliations, chaque fois que celle-ci rentre ivre à la maison, soutient-il. Elle le frappe sans cesse avec une barre de fer, devant leur fille de 5 ans. D'ailleurs, on a constaté sur le corps du pauvre plusieurs cicatrices qui témoignent des violences subies. C

'est un couple du voisinage qui a conseillé à la victime de saisir les agents des forces de l'ordre.

UN PÈRE FRAPPE VIOLEMMENT SON FILS QUI A VIDÉ SA BOUTEILLE DE BIÈRE

CARREFOUR Bethsaïda, dans le 6e arrondissement de Libreville. Un père de famille, en colère, a violemment frappé son fils âgé de 17 ans, qui aurait bu sa bière. Le père, apprend-on en rentrant à la maison le soir, a apporté une bouteille de bière qu'il a rangée dans le réfrigérateur pour la consommer bien fraîche le lendemain. Mais, à son réveil autour de 10 heures, il constate avec stupéfaction que la bouteille avait disparu. Renseignement pris, la bière aurait été consommée par l'un de ses fils. Furieux, il le frappe violemment à la tête. Le fils s'en souviendra toute sa vie puisqu'il s'en sortira avec cinq points de suture à la tête.

DES BRAQUEURS INTERPELLÉS PAR LA BAC À PLEIN-CIEL

TROIS braqueurs pris en flagrant délit, ont été interpellés par les agents de la brigade anticriminalité (Bac), au quartier Plein-Ciel à 19 heures. Ces derniers, armés de couteaux, s'en sont pris à une dame qui cherchait à regagner son domicile. Mal leur en prit. Au moment où ils faisaient les poches à leur victime, une patrouille de police de passage intervient promptement et neutralise tout le groupe, dont l'un des membres est un élément bien connu des services de justice.

Rassemblés par Abel EYEGHE EKORE

Barreau : poursuivre la dynamique impulsée

ENA
Libreville/Gabon

C'EST sous le sceau de la poursuite de la dynamique impulsée depuis le premier exercice (2018-2020) que commence le second mandat à la tête du Barreau gabonais pour le bâtonnier Lubin Ntoutoume. Il s'agit tout de même d'un vaste programme.

"Notre Barreau avait besoin de changement pour lui redonner une âme, une vision, une audience, sa notoriété, ses lettres de noblesse", avait déclaré récemment le bâtonnier. Il s'agit d'engagements forts dont la traduction en actes a commencé depuis quelque temps. En témoigne la série d'initiatives structurelles qui a marqué l'exercice passé durant lequel plusieurs gages de dynamisation ont été posés.

Pour l'ère nouvelle, au nombre des axes à développer, la "formation continue" occupera une place de choix. Ce sera le prolongement des sessions déjà tenues

avec le soutien de plusieurs organismes tels que la Conférence des Barreaux de l'Ohada, l'Ordre des avocats de la Cour de cassation française, le Cifaf, l'Erssuma, etc. en vue de renforcer les capacités scientifiques des avocats gabonais.

Sur le plan d'une grande visibilité, le rayonnement du Barreau gabonais devra se renforcer avec la participation de ses membres aux grandes conférences internationales. C'est dans cet esprit que la tenue à Libreville de la 35e Conférence internationale des Barreaux (CIB) qui a été reportée pour cause de Covid-19 constitue un défi et un challenge à relever, d'autant qu'il s'agira de recevoir 1 000 avocats d'expression francophone venant du monde entier. Les préparatifs de ces grandes assises sont déjà avancés. "Au terme de plusieurs réunions scientifiques entre le Comité scientifique de notre Barreau et celui de la CIB, nous pouvons affirmer qu'il ne reste plus qu'à finaliser le volet logistique et la



Photo: Antoine Essone Ndong

Le bâtonnier Me Lubin Ntoutoume : un nouveau mandat sous le signe de la poursuite de la dynamisation.

recherche des financements", indique Me Lubin Ntoutoume. Instrument de sécurisation de l'avocat, la Carpa (Caisse autonome de règlements pécuniaires d'avocats) est en voie de création à travers une convention avec une institution bancaire. Il s'agit d'un projet d'une importance capitale dans la carrière de l'avocat. Mais l'Ordre des avocats va poursuivre la revalorisation de ses rapports avec les magistrats ainsi que la

normalisation de ceux avec la DGR et le B2. Il est d'ailleurs prévu une concertation à un niveau élevé avec les rencontres entre le Conseil de l'Ordre et les ministres de l'Intérieur et de la Défense. D'autres sujets importants en rapport avec l'Union des jeunes avocats du Gabon (Ujag), la défense de l'Ordre et de l'exercice de la profession d'avocat, les conférences de stage, feront l'objet d'une attention particulière.

COMMUNIQUE DE PRESSE MOOV AFRICA - Gabon Telecom

La société MOOV AFRICA-GABON TELECOM porte à la connaissance de son aimable clientèle que les horaires des agences commerciales ci-dessous ont été modifiés comme suit :

- **AGENCE MBOLO**
Du Lundi au Samedi de 10H à 18h30
- **AGENCES LES ARCADES**
Du Lundi au Vendredi de 8h00 à 15h30 et le Samedi de 8h00 à 12h00
- **AGENCE AVORBAM**
Du Lundi au Vendredi de 10h30 à 17h30 et le Samedi de 9h00 à 13h00
- **AGENCE MONT-BOUET**
Du Mardi au Samedi de 9h00 à 16h00 et le dimanche de 9h00 à 13h00

Les horaires des autres agences restent inchangées.

La Direction Générale.